

PERSONNEL ENSEIGNANT EN ADAPTATION SCOLAIRE NIVEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Nature du travail

L'enseignante ou l'enseignant dispense des activités d'apprentissage et de formation aux élèves et elle ou il participe au développement de la vie étudiante, les activités étudiantes faisant partie intégrante de la fonction d'enseignante ou d'enseignant.

Champ 1

L'enseignement au préscolaire, au niveau primaire et au niveau secondaire auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, en précisant que tel enseignement signifie l'enseignement auprès d'un groupe d'élèves constitué majoritairement ou également d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Lieu de travail

École Roger-Martineau,
Natashquan

Horaire de travail

À temps plein du lundi au vendredi

Type de contrat

Temps plein régulier

Supérieur immédiat

Direction de l'école

Scolarité et expérience

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline appropriée.

Détenir une qualification légale reconnue par le MEES.

Rémunération

Salaire en conformité avec les dispositions de la convention collective : entre 51 461 \$ et 100 246 \$ annuellement

Prime annuelle de disparités régionales :

9 811 \$ (sans dépendant)

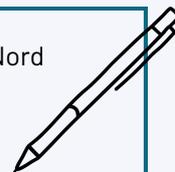
15 694 \$ (avec dépendant)

Entrée en fonction

Le plus tôt possible

POSTULEZ MAINTENANT!

Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Service des ressources humaines
1235, rue de la Digue
Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0
Courriel : drh@csmcn.qc.ca



Fin de l'affichage : 17 novembre 2024

Le Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes et les personnes handicapées.



Bienveillance, engagement, collaboration